

Mise en ligne : 5 novembre 2016.
Dernière modification : 25 février 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE DANS L'EMPIRE OTTOMAN

Société nationale pour
le commerce, l'industrie et l'agriculture dans l'empire ottoman

Société, 10 juin 1909, au capital de 20.000 ltq (4,6 MF) en 20.000 act. de 10 ltq
dont 65 % versés en 1913

RÉPARTITION DU CAPITAL

Société générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de Salonique et Banque
impériale ottomane : chacun 1/4.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (15 membres)

Isaac de Camondo (Banque de Paris et des Pays-Bas), pdt ;
Edmond Moret (Banque de Paris et des Pays-Bas), adm. ;
Joseph-Henri Thors (Banque de Paris et des Pays-Bas) ;
Albert Turretini (dir. gén. Banque de Paris et des Pays-Bas) ;
André Bénac (Banque de Paris et des Pays-Bas et Société générale) ;
Génébrias de Fredaigue (Société générale) ;
Albert Mirabaud (Banque impériale ottomane) ;
Jean de Neuflyze (Banque impériale ottomane) ;
Léon Pissard (Dette publique ottomane) ;
Férid pacha (ancien grand vizir) ;
Hamid bey (haut fonctionnaire) ;
Ismaël Djénani bey ;
Azérian effendi ;
Emmanuel Salem (avocat, adm. Banque de Salonique) ;
Sabbag bey, banquier.

DIRECTEUR DU COMITÉ DE PARIS

Sabbag bey.

SECRÉTAIRE GÉN. À CONSTANTINOPE

Lanes (frère du gendre du président de la République Armand Fallières)

CORRESPONDANTS À CONSTANTINOPE

Isaac Fernandez, banquier ;
J. Ménasché, banquier ¹.

¹ Jacques Menasché : marié en 1902 à Constantinople avec Naïlé Davoud. Ancien haut fonctionnaire de l'Empire ottoman, puis banquier et administrateur de sociétés à Paris. Fondateur de Jacques Menasché & Cie, Paris (1926-1933) :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jacques_Menasche.pdf

PARTICIPATIONS

50,8 % du Crédit foncier ottoman.

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Credit_foncier_ottoman.pdf

Source : Jacques Thobie, *Le Capital français et étranger dans l'empire ottoman jusqu'à la Grande Guerre.*

Société nationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture dans l'Empire ottoman
(*La Correspondance d'Orient*, décembre 1923)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 25 juin.

La situation politique et économique du pays a contraint la société de rester dans l'inactivité.

Le compte de Profits et pertes fait ressortir un bénéfice de ltq 8.054, y compris le report à nouveau de ltq 5.874 de l'exercice précédent.
